

Guide

D'ACCUEIL DU PÔLE MÈRE-ENFANT

POLE MERE ENFANT

Urgences gynécologiques
Accueil au 1^{er} étage
service SOTHIS

Urgences Obstétricales
1^{er} étage Salle de Naissance
04 74 45 42 89

Urgences Pédiatriques
Accueil au niveau des
Urgences Adultes

Le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse est l'établissement qui pilote le Groupement Hospitalier de Territoire du département de l'Ain. Intégrant 8 établissements, le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse propose une offre de soins diversifiée qui répond aux besoins des habitants de notre territoire.

La personnalisation de vos soins et de votre prise en charge est au coeur de nos préoccupations. Elle s'inscrit dans les activités de soins et de recherche qui sont les missions principales déclinées dans notre projet d'établissement. Depuis 2015, notre Centre Hospitalier connaît d'importants travaux de modernisation pour permettre un meilleur accueil et plus de confort dans votre parcours de soins.

Madame,

Vous allez être prise en charge au sein du Pôle Mère-Enfant du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse. Les professionnels médicaux et paramédicaux veilleront à ce que la qualité de vos soins et le confort de votre séjour correspondent à vos attentes.

Un questionnaire de satisfaction vous sera remis à la fin de votre séjour pour vous permettre de partager votre expérience et nous offrir la possibilité de toujours nous améliorer pour vous accueillir au mieux que se soit aussi bien en gynécologie qu'en obstétrique, en néonatalogie ou encore en pédiatrie.

Nos professionnels sont à votre écoute tout au long de votre parcours de soin pour répondre à vos questions et vous proposer un parcours adapté à vos attentes.

La direction du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse



PLUS D'INFOS

www.ch-bourg-en-bresse.fr

D'autres guides ou brochures pourront vous être remis au cours de votre prise en charge.

Sommaire



Dans ce guide vous trouverez toutes les informations pratiques sur le Pôle Mère enfant. Elles sont organisées par onglet en fonction des activités :

URGENCES

CONSULTATIONS

GYNÉCOLOGIE

OBSTÉTRIQUE - MATERNITÉ

NÉONATOLOGIE

PÉDIATRIE

Une équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans un cadre dynamique et innovant :

- Médecins (Gynécologues-Obstétriciens, Anesthésistes, Pédiatres)
- Cadres de santé & cadres sage-femme
- Sages-femmes
- Puéricultrices & infirmières
- Auxiliaires de puériculture & aides-soignantes
- Psychologue, conseillère conjugale, diététicienne, tabacologue, conseillère en lactation
- Secrétaires & agents administratifs
- Agents de service hospitalier
- Étudiants

Nous mettons tout en œuvre pour vous assurer la meilleure prise en charge possible.

Nous vous précisons qu'en tant que service public, nous garantissons un égal accès aux soins sans discrimination ni préférence. En contrepartie, vous ne pouvez pas exiger pour des raisons personnelles, culturelles ou religieuses une prise en charge uniquement féminine.

Circulaire DHOS/G no 2005-57 du 2 février 2005 relative à la laïcité dans les établissements de santé

Nous vous remercions de votre confiance.

happytal

LE CONFORT EN PLUS



Happytal est la conciergerie située au sein du Pôle Mère-Enfant. La société vous permet de souscrire au régime chambre individuelle. Elle peut vous proposer également des offres et services payants permettant de rendre votre séjour plus agréable (coiffure, manucure, pédicure en chambre) possibilité d'acheter des bons d'achats, des cadeaux à destination de la maman et/ou du bébé, le journal du jour ou des viennoiseries, garde d'enfants...). Pour consulter l'offre happytal, demander la brochure au comptoir ou rendez-vous sur le site internet : www.happytal.com



Parking (places limitées)

- Tous les parkings sont gratuits et accessibles aux patients et professionnels

- Les parkings sont vite saturés : prévoyez suffisamment de temps, afin de ne pas vous inquiéter d'un éventuel retard à votre rendez-vous.

Transports en commun

Bus : Bus n°5 - 2 arrêts : Vareys ou Hôpital Fleyriat

Bus direct de la gare TGV.

Plus d'informations sur les horaires et itinéraires :

www.tub-bourg.fr

Accès par la route

Autoroute :

A40 en direction de **Genève** (sortie 5 Viriat)

A40 en direction de **Mâcon** (sortie 6 St-Etienne-du-Bois)

A39-A40 en direction de **Mâcon** (sortie 6 St-Etienne-du-Bois)

D117 en provenance de **Lyon** par la départementale



Urgences



Les services d'urgence du Pôle Mère-Enfant vous accueillent 24H/24, 7J/7 grâce à une équipe pluridisciplinaire disponible sur place, formée et compétente : Médecins (gynécologues-obstétriciens, anesthésistes & pédiatres), sages-femmes, infirmières, auxiliaires de puériculture et aides soignantes).

Pour toute inquiétude, vous pouvez appeler 24h/24, 7j/7j :

pour les urgences gynécologiques, joindre le 15
pour les urgences obstétricales 04 74 45 42 89

À l'issue de votre consultation, vous pourrez en fonction de votre examen, rentrer à domicile ou être hospitalisée.

INFORMATIONS UTILES

La nuit, sonnez à l'interphone situé à l'entrée du Pôle Mère-Enfant et patientez jusqu'à la réponse d'un professionnel qui vous ouvrira l'accès. Dès votre entrée dans le Pôle, la signalétique au sol vous permet d'identifier le circuit de l'urgence par bande de couleur

 **rouge** pour les urgences obstétricales

 **verte** pour les urgences gynécologiques

URGENCES GYNÉCOLOGIQUES Service SOTHIS (1er étage)

Les urgences gynécologiques prennent en charge toutes les pathologies de la femme quel que soit son âge ; et de la femme enceinte jusqu'à 4 mois de grossesse. **Afin de signaler votre présence, il est indispensable de vous présenter à un professionnel ou d'appeler avec le téléphone disponible dans le couloir.**

L'ordre de passage est lié au degré d'urgence, évalué par les professionnels, et non lié à l'heure d'arrivée. **Pour les situations non urgentes**, il est préférable de prendre rendez-vous auprès du médecin ou de la sage-femme qui assure votre suivi gynécologique ou votre suivi de grossesse.

URGENCES OBSTÉTRICALES Salle de Naissance (1er étage)

Accueil des consultations d'urgence à partir du 5^{ème} mois de grossesse.

Quand vous rendre aux Urgences Obstétricales ?

- Rupture de la poche des eaux ou écoulement anormal
- Saignements
- Contractions utérines régulières ou douleurs inhabituelles
- Diminution nette des mouvements du bébé
- Vomissements ou maux de tête
- Le jour de votre terme si vous n'avez pas accouché et que vous n'avez plus de rendez-vous prévus
- Toute situation qui vous inquiète

URGENCES PÉDIATRIQUES

Une filière pédiatrique accueille les enfants de façon spécifique au sein même des urgences générales du Centre Hospitalier.

Consultations

AVANT TOUTE CONSULTATION

Adressez-vous **30 minutes avant** au bureau des entrées à gauche dans le hall pour faire votre dossier administratif. Présentez-vous ensuite au secrétariat du secteur de consultation où vous avez votre rendez-vous. Le service de consultations est situé au RDC du Pôle Mère-Enfant, à droite dans le hall.

Le professionnel qui vous suit a dû vous informer que certaines consultations peuvent être faites en secteur privé, elles ont alors un dépassement d'honoraires et ne nécessitent pas de dossier administratif. Pour plus de renseignements adressez-vous au secrétariat de gynécologie-obstétrique.

Créez votre espace personnel sur le **Portail Patient** du Centre hospitalier de Bourg-en-Bresse afin de faciliter nos échanges. Ce portail de service en ligne vous permet :

- d'effectuer votre E-admission et ainsi vous évitez le passage au Bureau des entrées avant une consultation ou un rendez-vous,
- de consulter vos résultats de biologie

D'autres fonctionnalités seront progressivement déployées.



Merci d'apporter :

Votre pièce d'identité

Votre carte vitale **mise à jour** et l'attestation en cours de validité.

Votre carte d'adhérent Mutuelle, si vous en possédez une.

Les consultations en Gynécologie sont uniquement sur RDV au 04 74 45 42 81

Les consultations en Obstétrique sont uniquement sur RDV au 04 74 45 42 81

Les consultations en Néonatalogie sont uniquement sur RDV au 04 74 45 43 57

Les consultations en Pédiatrie sont uniquement sur RDV au 04 74 45 43 57

CONSULTATIONS GYNÉCOLOGIQUES

SUIVI GYNÉCOLOGIQUE

Tout au long de votre vie de femme un suivi gynécologique est nécessaire qu'il soit préventif ou pour le suivi d'une pathologie. C'est une équipe spécialisée dans différents domaines qui vous prendra en charge.

CHIRURGIE GYNÉCOLOGIQUE

La chirurgie gynécologique regroupe de nombreuses interventions : chirurgie pelvienne, chirurgie du sein... Les gynécologues de l'établissement pourront vous opérer si cela s'avère nécessaire. L'hospitalisation pourra être complète ou en ambulatoire en fonction du type d'intervention.

CANCER GYNÉCOLOGIQUE

L'équipe médicale prend en charge les patientes atteintes d'un cancer gynécologique. En collaboration avec les services de radiothérapie et d'oncologie du CHB ainsi que le Réseau Espace Santé Cancer Rhône-Alpes nous mettons tout en œuvre pour vous accompagner dans cette épreuve. Nous collaborons également avec des chirurgiens plastiques afin d'envisager si nécessaire une reconstruction esthétique.

BILAN URODYNAMIQUE

Le bilan urodynamique (BUD) est une exploration fonctionnelle qui étudie le fonctionnement du bas appareil urinaire, constitué de la vessie, de l'urètre et des sphincters en cas de fuites urinaires. Des sages-femmes spécialisées dans ce domaine pourront réaliser cet examen sur prescription.

L'AIDE MÉDICALE À LA PROCRÉATION (AMP OU PMA)

Vous avez des difficultés à être enceinte, des médecins spécialisés dans ce domaine peuvent vous prendre en charge pour un suivi global au CHB. Un accompagnement en collaboration avec des structures lyonnaises permettra de vous proposer un protocole de soins adapté.

LE CENTRE DE PLANIFICATION ET D'ÉDUCATION FAMILIALE (CPEF)

Sous l'égide du conseil départemental de l'Ain, le CHB vous propose au CPEF différents types de consultation : gynécologie, contraception, sexualité, conseil conjugal et familial. Ce dernier offre un espace de parole où chacun peut exprimer ce qu'il vit sans être jugé dans un cadre confidentiel, bienveillant et respectueux. Il est ouvert à tous en entretien individuel ou en couple. Consultations les mercredis après-midi, avec ou sans rendez-vous, appelez-le **04 74 45 42 87**.

LES CONSULTATIONS D'ORTHOGÉNIE* (IVG)

(IVG : Interruption Volontaire de Grossesse). Une équipe pluridisciplinaire (médecin, sage-femme, conseillère conjugale et psychologue) vous accueille avec ou sans RDV : Les lundis, mercredis et jeudis matin de 8h à 12H au **04 74 45 42 87**. La suite de votre parcours de soins sera alors définie, pensez à rapporter tous les documents relatifs à votre situation.

CONSULTATIONS OBSTÉTRIQUES

LE SUIVI DE GROSSESSE

Vous êtes enceinte, l'équipe du Pôle Mère-Enfant, vous propose un suivi mensuel de votre grossesse. A l'issue de la **consultation précoce d'orientation** (CPO), votre suivi sera organisé avec un professionnel médecin ou sage-femme en fonction des situations à risque identifiées. Si vous faites suivre votre grossesse par un professionnel libéral et que vous souhaitez accoucher au CHB, la visite du 8^{ème} mois doit obligatoirement se faire par un professionnel de notre équipe. Toute femme, qu'elle souhaite ou non une péridurale pour son accouchement, doit compléter son suivi de grossesse par une consultation d'anesthésie. Pour cela prenez rendez-vous au secrétariat d'anesthésie au **04 74 45 42 04**. Ces consultations ont lieu au service des consultations externes dans le bâtiment principal du Centre Hospitalier.

Pour chaque consultation pensez à rapporter tous les résultats d'exams effectués (laboratoire, échographies ...).

Une consultation de conseil en nutrition : Parce que l'alimentation équilibrée est la base d'un corps sain et source de bien-être pour vous comme pour votre bébé. Une sage-femme peut vous aider lors d'une consultation à concilier une alimentation qui vous fait plaisir tout en restant saine pendant la grossesse.

LES ÉCHOGRAPHIES DE GROSSESSE

Trois échographies sont obligatoires pendant la grossesse :

- La 1^{ère} pour dater votre grossesse à faire entre 11 et 14 semaines d'aménorrhées
- La 2^{ème} dite échographie morphologique à faire entre 20 et 24 semaines d'aménorrhées
- La 3^{ème} à faire entre 30 et 32 semaines d'aménorrhées pour s'assurer que votre fin de grossesse se déroule bien

Ces échographies pourront être réalisées par un gynécologue obstétricien ou une sage-femme. Si vous avez déjà fait des échographies chez d'autres professionnels, pensez à les rapporter lors de vos consultations.

Les échographies nécessitent du calme, nous vous déconseillons de venir avec de jeunes enfants. Ces exams ne peuvent pas être filmés ou photographiés. Merci d'éteindre vos téléphones portables pendant l'échographie.

LE DIAGNOSTIC ANTENATAL

En partenariat avec les HCL (Hospices Civil de Lyon) nous prenons en charge les patientes qui, au cours de leur grossesse, présentent une pathologie fœtale. Des échographies de références, de cytogénétique (pathologie cellulaire) et de fœtopathologie (pathologie du fœtus) sont réalisées sur place. Les avis du Centre Pluridisciplinaire de Diagnostic Prénatal (CPDPN) sont demandés grâce à la télémédecine.

SUIVI POST NATAL

Le suivi de la grossesse ne s'arrête pas à la naissance. 6 à 8 semaines après votre accouchement, une dernière visite obligatoire permet de faire le point sur votre état de santé ainsi que sur votre contraception si vous en souhaitez une.

LA PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ

Vous avez choisi le CHB pour l'arrivée de votre bébé. Notre équipe va tout mettre en œuvre pour que vous vous prépariez au mieux à cette naissance. En parallèle de votre suivi médical de grossesse, nous vous proposons différents temps pour vous :

- **L'entretien prénatal précoce :**

Dès le 4ème mois de grossesse un entretien d'écoute et d'échange privilégié avec une sage-femme, seule ou en couple vous est proposé. Il vous permettra de faire le point sur le contexte social, familial et psychique dans lequel arrive cette grossesse. Elle pourra également vous donner des conseils pour bien vivre cette grossesse tant sur le plan physique que psychologique. Cet entretien est entièrement pris en charge par la Sécurité Sociale, n'hésitez pas à en parler lors de votre prise de rendez-vous.

- **La préparation à la naissance et à la parentalité :**

Accessible uniquement aux patientes accouchant au CHB, à partir du 5ème mois de grossesse. Que cela soit votre premier enfant ou non, une préparation vous permettra de vous accorder un temps pour vous et votre grossesse. Elle vous apportera différents outils pour votre accouchement en fonction de la méthode choisie. Ces séances sont prises en charge par la Sécurité Sociale. Différentes approches vous sont proposées, vous trouverez le descriptif à la page suivante. Une fois votre préparation à la naissance choisie, les 6 séances se feront avec le même groupe, les dates des séances vous seront précisées lors de votre inscription. Nous vous remercions :

- de remplir le feuillet ci-joint à la fin du guide (envoyer par courrier ou déposer dans l'urne en salle d'attente des consultations)
- ou d'appeler le secrétariat au **04 74 45 42 81**
- ou d'envoyer un mail à : **ppo@ch-bourg01.fr**

Pour votre confort lors des séances de préparation, nous vous conseillons de prendre une tenue adaptée pour la relaxation, d'apporter un oreiller ou un coussin, un drap de bain pour mettre sur les matelas, une bouteille d'eau et une couverture.



LES DIFFÉRENTES PRÉPARATIONS PROPOSÉES

La préparation classique :

Ces séances vous permettent un échange enrichissant de conseils et d'informations sur la grossesse, l'accouchement, la période post-natale et l'alimentation du nourrisson. La pratique d'exercice respiratoire vous est proposée pour mieux vous préparer à la venue de bébé.

Le vendredi de 08h30 à 10h

L'auto-hypnose :

Ces séances permettent de vous donner confiance et de prendre conscience de votre corps grâce à des techniques de relaxation, de respiration et de détente corporelle. Vous pourrez ainsi découvrir et mieux vivre la transformation de votre corps et préparer l'arrivée de bébé avec plus de sérénité.

Le mardi de 15h à 16h30 et le jeudi de 14h à 15h30

Le yoga :

L'harmonie entre votre corps et votre esprit favorise le bien « naître ». Les séances vous apportent informations et conseils concernant la grossesse, l'accouchement, la période post-natale et l'alimentation du nourrisson. Elles sont agrémentées d'exercices respiratoires et de travail de postures.

Le vendredi de 10h30 à 13h

La préparation en couple :

Il s'agit d'une préparation classique réalisée en couple permettant échanges et informations autour de la grossesse, de l'accouchement, de la période post-natale et l'alimentation du nourrisson. Ces séances permettent au futur papa de concevoir la grossesse et le prépare à son futur rôle.

Le mardi de 16h30 à 18h et le jeudi de 17h30 à 19h

Natation maternité :

Se mouvoir facilement dans l'eau et se sentir légère, quoi de plus idéal pour une future maman ? Au cours de ces séances dans une eau à 32°C, libérée de l'apesanteur, par la pratique de gymnastique douce et par l'enseignement de techniques respiratoires et de relaxation, vous serez soulagée des douleurs liées à votre grossesse et vous conserverez votre souplesse. Animées par une sage-femme et un maître-nageur, ces séances ont lieu à la piscine « Carré d'eau ». L'entrée de la piscine est à votre charge soit 4,80€ et la présentation d'un certificat médical de moins d'un mois est obligatoire.

Le jeudi de 9h à 11h

La visite de la maternité :

Guidée par une sage-femme, en couple ou accompagnée de la personne de votre choix, venez découvrir notre maternité. Pour mieux connaître les lieux, nous vous proposons de parcourir les secteurs de consultations, de salles de naissances et de chambres. Au cours de la visite nous répondrons aussi à vos questions. Afin de favoriser la tranquillité et le repos des mamans hospitalisées, les enfants ne sont pas autorisés pendant la visite. À défaut si les locaux sont inaccessibles, une visite virtuelle pourra vous être proposée.

Vendredi en fin d'après midi.

**Merci de prendre RDV auprès du secrétariat au 04 74 45 42 87
ou d'envoyer un mail à : ppo@ch-bourg01.fr**

CONSULTATIONS EN TABACOLOGIE

Vous allez vous faire opérer ou vous êtes enceinte, vous fumez et vous avez envie d'arrêter. La consultation de tabacologie est là pour vous aider. **Le lundi et le mardi** sur rendez-vous, renseignez-vous ou appelez le secrétariat de gynécologie-obstétrique au **04 74 45 42 87**.



CONSULTATIONS EN NÉONATOLOGIE



Votre enfant a été hospitalisé en néonatalogie. Quel que soit le terme de sa naissance nos pédiatres néonatalogues peuvent le suivre pour vous accompagner au mieux dans son évolution. Notre adhésion au réseau Eclair nous permet de proposer à votre enfant un réseau d'accompagnement, de dépistage et de coordination pour sa prise en charge, jusqu'à ses 7 ans.

CONSULTATIONS PÉDIATRIQUES

Votre enfant a besoin d'un suivi pédiatrique particulier car il est atteint d'une pathologie ; les spécialités de nos praticiens vous permettront de trouver un professionnel adapté à ses besoins en santé.



CENTRE DE PRÉLÈVEMENT



Si vous êtes suivie au sein du Pôle Mère-Enfant par un médecin ou une sage-femme, vous pouvez réaliser un bilan sanguin et/ou urinaire dans notre centre de prélèvement.

Situé entre les Consultations Gynécologiques et le Centre de Planification/Orthogénie, le centre de prélèvement vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 13h et de 14h à 17h, avec ou sans rendez-vous.

En créant votre profil sur le **Portail Patient**, vous pourrez consulter directement vos résultats biologiques.

Gynécologie

AVANT TOUTE HOSPITALISATION

Un dossier de préadmission doit être réalisé au bureau des entrées dès que votre intervention est prévue.



Merci d'apporter :

Votre pièce d'identité

Votre carte vitale **mise à jour** et l'attestation en cours de validité.

Votre carte d'adhérent Mutuelle, si vous en possédez une.

A NOTER

Suite à votre séjour, afin de nous permettre de nous améliorer, merci de remplir le questionnaire de satisfaction qui vous sera distribué dans le service et de le remettre lors de votre sortie.

À votre départ pensez à faire votre sortie administrative au bureau des entrées.

L'HOSPITALISATION EN GYNÉCOLOGIE MÉDICALE ET CHIRURGICALE

SERVICE SOTHIS - 1^{ER} ÉTAGE

Visites autorisées de 12h à 20h.

Vous pouvez disposer d'une chambre particulière tout confort (en fonction de l'activité) moyennant la souscription d'un régime particulier auprès de notre prestataire happytal. Merci de le préciser lors de votre pré-admission aux bureaux des entrées ou aux professionnels du service. Pour toute hospitalisation nous vous demandons de **respecter la date et l'heure d'entrée indiquée sur votre convocation ainsi que les consignes préopératoires. Sans le respect de ces conditions, votre intervention pourrait être reportée.**

Les soins sont assurés 24H/24 par une équipe pluridisciplinaire (médecins, infirmières, aides-soignantes). Un accompagnement complémentaire pourra vous être proposé si nécessaire lors d'une rencontre avec le service social, le psychologue ...

Ce service abrite les activités suivantes :

- **La gynécologie médicale & chirurgicale ainsi que la chirurgie plastique**

Incontinences urinaires féminines, hystérectomies, coelioscopies, fertilité, cancer gynécologique, etc.

Programmée ou en urgence, la chirurgie peut nécessiter une durée d'hospitalisation variable. Celle-ci sera décidée par le chirurgien en fonction de votre évolution post opératoire. Une visite médicale quotidienne permettra de faire le point sur votre état de santé et le cas échéant d'envisager une sortie.

Sous réserve de critère de sélection, vous pourrez prétendre à une **Réhabilitation Améliorée Après Chirurgie (RAAC)**, ce parcours vous permet de retrouver plus rapidement votre autonomie. Le gynécologue vous en parlera dès la programmation de votre chirurgie.

Votre retour à domicile se fera entre 11h et 14h, merci de prendre vos dispositions pour assurer votre transport, le plus possible par vos propres moyens. Un suivi post opératoire sera prévu pour toute chirurgie.

- **Le suivi post opératoire des pansements complexes**

Si vous avez besoin d'un suivi spécifique, une infirmière vous recevra sur RDV pour faire vos soins. Nous pourrions utiliser selon les besoins une technique innovante et très efficace : l'apithérapie (Utilisation du miel)

- **L'orthogénie (IVG)**

L'équipe vous accompagnera pour les quelques heures nécessaires en fonction du protocole choisi.



Obstétrique Maternité



SALLE DE NAISSANCE - 1^{ER} ÉTAGE À GAUCHE

Une prise en charge optimale grâce à un plateau technique complet avec du matériel de pointe, adapté et sécuritaire ainsi qu'une équipe de garde sur place pour assurer la permanence des soins 24H/24 7J/7.

NOS LOCAUX SONT CONSTITUÉS DE :

- 3 chambres de pré-travail (dont 1 équipée d'une baignoire de relaxation)
- 5 salles d'accouchement
- 1 salle d'accueil du nouveau-né et de réanimation
- 1 bloc opératoire avec 2 salles d'intervention
- 1 salle de réveil de 4 lits

UN ACCOMPAGNEMENT AU PLUS PRÈS DE VOS BESOINS GRÂCE À :

- Un accompagnement des patientes selon leur projet de naissance
- Un matériel adapté : baignoire de relaxation, ballon, un monitoring sans fil (télémétrie) pour permettre une déambulation ; mais aussi des tables d'accouchement confortables et une surveillance centralisée des patientes
- Une prise en charge de la douleur
- Un travail de l'équipe en binôme : sage-femme et auxiliaire de puériculture
- Un lien parents- enfant favorisé par le peau à peau
- La présence du père en salle de césarienne si la situation le permet
- Un accompagnement à l'allaitement maternel
- Une démedicalisation précoce pour les césariennes programmées

INFORMATIONS UTILES

À chaque venue pensez à prendre votre carte de groupe sanguin et les résultats de tous les examens réalisés pendant la grossesse (échographie, bilans ...).

Le futur papa ou une autre personne pourra vous accompagner aux consultations d'urgence et le jour de la naissance. Pour des raisons de sécurité, d'hygiène et d'intimité, cette personne devra être la même du début à la fin de votre prise en charge. Des distributeurs de boissons et de snacks sont également disponibles dans le hall du Pôle Mère-Enfant.



L'HOSPITALISATION EN GROSSESSE PATHOLOGIQUE

SERVICE SOTHIS - 1^{ER} ÉTAGE À DROITE

Visites autorisées de 12h à 20h.

Vous pouvez disposer d'une chambre particulière tout confort (en fonction de l'activité) moyennant la souscription d'un régime particulier auprès de notre prestataire happytal. Merci de le préciser lors de votre pré-admission aux bureaux des entrées ou aux professionnels du service. Dans certaines situations particulières, un accompagnant peut disposer d'une couchette pour passer la nuit à vos côtés, renseignez-vous auprès du personnel soignant.

Les soins sont assurés 24H/24 par une équipe pluridisciplinaire (médecins, sages-femmes, aides-soignantes et auxiliaires de puériculture). Un accompagnement complémentaire pourra vous être proposé si nécessaire, lors d'une rencontre avec le service social, le psychologue...

VOTRE GROSSESSE SE COMPLIQUE, ET NÉCESSITE UNE HOSPITALISATION :

Maternité de type 2B nous prenons en charge la prématurité à partir de 30 semaines d'aménorrhée.

Une visite quotidienne permettra de réévaluer votre état de santé et celui de votre bébé puisque celui-ci peut varier rapidement.

Les soins seront alors réajustés à vos besoins. Si votre état de santé ou celui de votre bébé se complique, une prise en charge dans une maternité de type 3 peut s'avérer nécessaire. Vous serez alors transférée, avec votre accord, dans une maternité partenaire du Réseau Aurore.

VOTRE ACCOUCHEMENT A ÉTÉ COMPLIQUÉ ET/OU VOUS VIVEZ UNE SITUATION DE DEUIL PÉRINATAL :

Chaque situation nécessite une prise en charge particulière, nous vous accompagnerons au mieux, sur le plan médical, administratif et social. Faites-nous part de vos souhaits.

VOUS AVEZ ACCOUCHE ET VOTRE BÉBÉ A BESOIN DE SOINS PARTICULIERS :

Afin d'éviter la séparation d'avec votre bébé, vous pouvez si vous le souhaitez et sur décision médicale être accueillis dans l'unité KANGOUROU (soins mère-enfant) située en Néonatalogie. La collaboration entre l'équipe de SOTHIS et de Néonatalogie permettra une prise en charge optimale pour vous et votre bébé.



L'HOSPITALISATION EN SUITES DE NAISSANCE

SERVICE GAÏA - MATERNITÉ 2^{ÈME} ÉTAGE À DROITE

Visites autorisées de 14h à 20h, afin de respecter au mieux le rythme et le repos des mères et de leur nouveau-né.

DOSSIER DE PRÉ-ADMISSION DANS LE SERVICE

Un dossier de préadmission doit être réalisé au bureau des entrées dès que la date présumée de votre accouchement est connue ou via le **Portail Patient**.



Merci d'apporter :

Votre pièce d'identité

Votre carte vitale **mise à jour** et l'attestation en cours de validité.

Votre carte d'adhérent Mutuelle, si vous en possédez une.

Vous venez d'accoucher, nous vous présentons nos **FÉLICITATIONS**, notre équipe de sages-femmes et d'auxiliaires de puériculture met tout en œuvre pour que votre séjour se passe au mieux. GAÏA est un service de 28 lits accueillant exclusivement les suites de naissances. Nous nous efforçons de vous donner tous les conseils nécessaires pour envisager un retour à domicile le plus serein possible.

Lors de votre séjour à GAÏA vous pouvez bénéficier d'un régime particulier comprenant :

- Une chambre particulière aménagée d'un coin bébé vous permettant de faire les soins en chambre
- Un petit déjeuner avec pur jus de fruit (2 variétés), pain frais, yaourt bio...
- Moyennant un supplément, vous pouvez profiter du Wifi haut débit

Si vous souhaitez bénéficier de cette prestation, **merci de vous inscrire auprès du prestataire happytal situé dans le hall du PME**, lorsque vous ferez votre préadmission au bureau des entrées, ou de le signaler aux professionnels de la salle de naissance au moment de votre accouchement (payant selon le tarif en vigueur - possibilité de prise en charge par la mutuelle).

En période épidémique hivernale, pour assurer la sécurité des nouveau-nés, les visites sont limitées aux pères, à la fratrie. Merci de respecter les consignes affichées. **Seuls les pères sont autorisés à venir tout au long de la journée et ce jusqu'à 22h**. Ils peuvent également disposer d'une couchette pour passer la nuit. Si vous souhaitez en bénéficier, merci d'en avertir les professionnels du service. Renseignez-vous auprès du Bureau des Entrées pour le tarif.



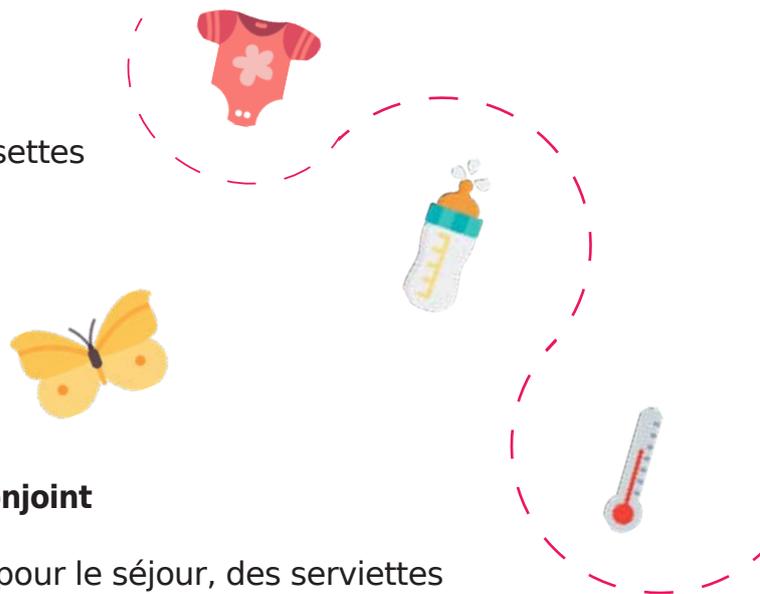
LE TROUSSEAU

En préparant votre valise pour la maternité pensez à emporter :

- **Pour maman, en plus de vos vêtements et affaires de toilette :**
 - Un brumisateur d'eau minérale ou un jus de fruit sans pulpe pour l'accouchement (sur autorisation de l'équipe médicale de garde)
 - Des slips en papier ou en coton
 - Un soutien-gorge d'allaitement si vous souhaitez allaiter
 - Linge de toilette et de table

- **Pour bébé :**

- 4 à 5 bodies en coton
- 3 à 4 brassières de laine
- 4 à 5 pyjamas
- 3 à 4 paires de chaussons ou chaussettes
- 3 à 4 bonnets
- 1 ou 2 turbulettes
- 2 à 3 serviettes et capes de bain
- Un thermomètre digital
- Un thermomètre de bain
- 2 ou 3 langes en coton
- Un vêtement chaud pour le départ



- **Votre carnet de santé et celui de votre conjoint**

La maternité fournit un paquet de couches pour le séjour, des serviettes hygiéniques ...

Pensez également à prévoir un siège cosy ou lit auto pour le transport de bébé à la sortie.

LA DÉCLARATION DE NAISSANCE

La déclaration de naissance de votre enfant sera effectuée par l'équipe administrative du Pôle Mère-Enfant, pensez également à mettre dans votre valise :

- Votre livret de famille si vous en avez un,
- La ou les déclaration(s) anticipée(s), si vous en avez fait une. Cette déclaration peut être faite à tout moment de la grossesse et est indispensable pour que votre enfant porte immédiatement le nom de son père,
- Si c'est votre 1^{er} enfant : un acte de naissance de moins de trois mois de chaque parent (à demander à la mairie de votre lieu de naissance).

Les actes de naissance vous seront remis au bureau des entrées lors de votre sortie administrative.

LES SOINS

Dans le respect de l'intimité des familles, les soins sont individualisés et le plus possible réalisés en chambre. Nous veillons aussi à ce que le bébé soit auprès de ses parents 24h/24 pour son bien-être et sa sécurité.

Faites-nous part de vos besoins, pour que votre séjour corresponde à vos attentes.

Nous vous proposons d'ores et déjà :

UN ACCOMPAGNEMENT À L'ALLAITEMENT MATERNEL

Il sera individualisé et adapté à vos besoins. Les professionnels de la maternité ajusteront leurs conseils en fonction de l'évolution. Notre accompagnement ne s'arrête pas à l'hospitalisation.

Une rencontre allaitement vous est aussi proposée **tous les lundis de 14h30 à 16h30** en salle de préparation à la naissance (RDC à droite dans le hall du Pôle Mère-Enfant). Un temps d'échange et de conseils avec nos conseillères en lactation et d'autres mamans allaitantes pourront vous soutenir tout au long de votre allaitement.

LA PRÉPARATION DU RETOUR À LA MAISON

Il est fortement recommandé d'avoir organisé votre retour à domicile avec une sage-femme libérale avant votre accouchement. Les sorties se font généralement après 3 à 5 jours en fonction du mode d'accouchement.

Nous vous proposons une sortie précoce après seulement 48h à 72h selon certains critères. Vous pouvez en discuter avec le professionnel qui suit votre grossesse.

Nous vous conseillons de visualiser le film du réseau Aurore sur les conseils de sortie de maternité.



UN ACCOMPAGNEMENT À LA PARENTALITÉ

En collaboration avec l'équipe du service, les psychologues du Pôle Mère-Enfant ainsi que le service de PMI (Protection Maternelle et Infantile), vous proposeront une prise en charge adaptée à votre situation sociale, familiale et psychique du moment.

Au cours de votre séjour, vous recevrez la visite de la puéricultrice de PMI qui vous conseillera sur les modalités du retour à domicile.

LE COCOONING VACCINAL

La coqueluche et la tuberculose sont deux maladies infectieuses qui restent d'actualité. Elles sont particulièrement graves chez le nourrisson et il existe des moyens efficaces de protéger votre enfant à naître. C'est pourquoi nous vous joignons les informations ci-dessous, le professionnel qui vous suit est à votre disposition pour plus d'informations.

La coqueluche

En France c'est la 1^{ère} cause de mortalité par infection bactérienne dans les deux premiers mois de vie. La contamination de l'enfant se fait 7 fois sur 10 par l'un des deux parents.

Il est donc recommandé :

- **d'effectuer la vaccination de rappel** coqueluche chez tous les adultes n'ayant pas reçu de vaccination coqueluche au cours des 10 dernières années, notamment s'ils ont un projet parental.
- **de vacciner à l'occasion d'une grossesse :**
 - Pendant la grossesse : le père, la fratrie
 - Le plus tôt possible après l'accouchement : la mère, l'allaitement ne constituant pas une contre-indication à la vaccination

La tuberculose

Le Haut Conseil de la santé publique recommande que la vaccination par le BCG des nourrissons à risque soit effectuée à partir de l'âge de 1 mois et de préférence au cours du 2^{ème} mois. Il recommande qu'une vaccination néonatale, de préférence avant la sortie de la maternité, soit maintenue lorsqu'un membre de l'entourage familial du nouveau-né présente une tuberculose récente (moins de 5 ans).

La Grippe

Le Haut Conseil de la santé publique recommande la vaccination contre la Grippe, même pendant la grossesse ou après l'accouchement, de même pour votre conjoint. Renseignez-vous auprès des professionnels, possibilité de vaccination au sein du pôle Mère-Enfant.

En pratique :

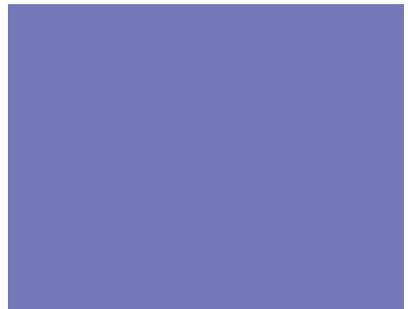
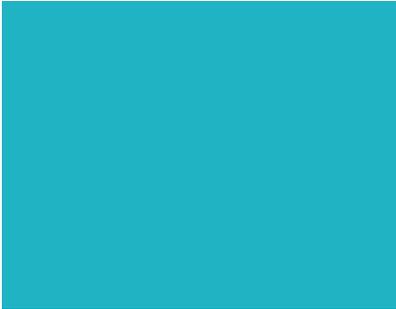
Apportez votre carnet de santé et celui de votre conjoint lors de votre hospitalisation

Vérifier avec le médecin que vos aînés ont bien reçu cette vaccination

A NOTER

Suite à votre séjour, afin de nous permettre de nous améliorer, merci de remplir le questionnaire de satisfaction qui vous sera distribué dans le service et de le remettre lors de votre sortie.

A votre départ pensez à faire votre sortie administrative au bureau des entrées.



Néonatalogie



LE SERVICE D'HOSPITALISATION

Cela n'était pas prévu mais votre enfant est hospitalisé en Néonatalogie. Ce service accueille les nouveau-nés prématurés (à partir de 30 semaines d'aménorrhée et 1000 g) ou les enfants nés à terme nécessitant une surveillance ou des soins qui ne peuvent être dispensés en maternité.

L'équipe médicale et paramédicale (Pédiatres, Puéricultrices, Infirmières & Auxiliaires de puériculture) favorise une prise en charge humaine et de qualité.

Vous êtes nos partenaires pour les soins de votre enfant.

LE SERVICE DISPOSE DE

- 3 lits de **soins intensifs**
- 9 lits de néonatalogie dont :
 - **4 chambres kangourou** qui permettent d'effectuer les soins à l'enfant et la mère en collaboration avec le service SOTHIS. **L'admission est effectuée sur indication médicale.**
 - **3 chambres parents-enfants** qui permettent l'accompagnement du nouveau-né hospitalisé par l'un des deux parents 24h/24. La salle à manger et la salle d'eau vous permettront de vous sentir presque comme à la maison. Vous avez la possibilité d'apporter vos repas ou de disposer de repas accompagnant (payant selon le tarif en vigueur). Vous pourrez partager ce moment de convivialité avec les autres parents.

**Vous pouvez
prendre des
nouvelles de votre
enfant 24h/24, 7j/7
au 04 74 45 43 71**

Afin de rendre le séjour de votre bébé le plus agréable possible, nous pratiquons :

LES SOINS DE DÉVELOPPEMENT

Philosophie qui consiste à offrir au nouveau-né et à ses parents un environnement de soutien. Nous veillons quotidiennement à positionner votre bébé à l'aide de cocons afin qu'il soit dans une position confortable, rassurante et soutenante. Nous l'aidons à développer ses sens et ses compétences en mettant en place des soins adaptés. Nous portons une attention particulière à le protéger de la lumière et du bruit. Il est essentiel pour nous également que vous puissiez créer un lien privilégié, nous faisons tout pour préserver votre intimité.

LA PRÉVENTION DE LA DOULEUR

La douleur de nos jeunes patients est un point sur lequel nous sommes particulièrement vigilants. Votre bébé ne sait pas verbaliser sa douleur. Pour la repérer nous utilisons une observation fine permettant si nécessaire de traiter celle-ci. Nous mettons tout en oeuvre pour la prévenir.

LE SOUTIEN À L'ALLAITEMENT MATERNEL

Malgré la naissance prématurée de votre enfant, nous veillons à vous accompagner au mieux pour que vous puissiez l'allaiter : votre lait reste le meilleur aliment pour lui. Le lait maternel est d'ailleurs administré sur prescription aux prématurés grâce à notre collaboration avec le lactarium. Nous respecterons votre choix d'allaiter quelles que soient les circonstances de l'admission de votre enfant en néonatalogie.

La mise en place de votre allaitement se fera par étapes mais soyez sûr(e) que nous vous accompagnerons et vous soutiendrons dans votre projet.

LE SOUTIEN À LA PARENTALITÉ

Vous avez accouché, vous pouvez être fragilisée par l'hospitalisation de votre bébé. Si vous en ressentez le besoin vous pouvez faire appel à un psychologue ou un pédopsychiatre qui vous aideront à traverser cette période d'hospitalisation de votre enfant.

LES VISITES

Afin de protéger ces nouveau-nés plus fragiles, les visites sont réservées aux parents de l'enfant (24h/24, 7J/7). Pour accéder au service, merci de sonner à l'interphone, nous vous répondrons dès que possible.

Les frères et sœurs ainsi que les grands-parents pourront avoir, après accord de l'équipe médicale, une visite organisée au sein du service.

Pour les autres proches à qui vous souhaiteriez présenter votre bébé, un couloir vitré est à votre disposition. La préparation de votre sortie et votre retour à domicile fait aussi partie de nos missions. Pour cela, nous travaillons en partenariat avec la PMI (Protection Maternelle et Infantile) et le réseau Eclair.



LES RENCONTRES ALLAITEMENT

Vous vous questionnez sur l'alimentation de votre enfant. Rendez-vous le lundi entre 14h30 et 16h30 pour échanger avec les professionnels de la maternité, des femmes enceintes et de jeunes mamans allaitantes.

**Accès libre et gratuit, en salle de préparation à la naissance
(RDC du hall à droite)**

LES ATELIERS DE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

Les parents viennent débattre et échanger avec une diététicienne et une psychologue spécialisée en soutien de la parentalité. Une occasion unique d'aborder tous les sujets qui vous préoccupent, de confronter toutes les informations que vous entendez ici et là et de poser toutes vos questions pour que bébé ne manque de rien et grandisse de la meilleure des façons !

Un mardi par mois, de 9h30 à 11h

Dates disponibles sur le site internet de l'hôpital ou en appelant le secrétariat de pédiatrie au 04.74.45.43.57. Accès libre et gratuit, en salle de préparation à la naissance au RDC du hall à droite.



Ces informations sont générales, un livret plus spécifique au service vous sera remis lors de la 1^{ère} visite auprès de votre enfant. Le personnel reste également disponible pour toutes questions.

A NOTER

Suite à votre séjour, afin de nous permettre de nous améliorer, merci de remplir le questionnaire de satisfaction qui vous sera distribué dans le service et de le remettre lors de votre sortie.

A votre départ pensez à faire votre sortie administrative au bureau des entrées.

Pédiatrie



LE SERVICE D'HOSPITALISATION

Visites autorisées de 12h à 20h (sauf contre indication médicale)

Le service de pédiatrie prend en charge les enfants de quelques jours à 18 ans sur deux unités : soit en hospitalisation traditionnelle, soit en hospitalisation de jour et de soins externes. **Seuls les parents sont autorisés à venir 24h/24.** Un seul accompagnant peut rester la nuit, et bénéficiera d'une couchette ou d'un fauteuil selon les possibilités. Si vous souhaitez en disposer, merci d'en avertir les professionnels du service. Vous avez la possibilité de disposer de repas accompagnant (payant selon le tarif en vigueur).

En dehors des hospitalisations programmées, l'admission se fait par les urgences générales ou à la suite d'un avis médical.

LE SERVICE DISPOSE DE

- 22 lits dont 4 lits de soins continus

Parmi ces 22 lits, le service dispose de 4 chambres mères-enfants spacieuses avec un lit à disposition pour l'accompagnant. L'admission dans ces chambres se fait selon certaines conditions.

Si le service est fermé, merci de sonner à l'interphone, nous vous ouvrirons dès que possible. Sans réponse de notre part, vous pouvez contacter le 04 74 45 43 59

Les prises en charge sont de différents types :

- Médecine générale : neurologie, gastro-entérologie, pneumologie...
- Chirurgie ORL, urologique, orthopédique, et viscérale
- Troubles du comportement, troubles du comportement alimentaire
- Allergologie
- Diabétologie

Les pédiatres et l'équipe paramédicale (puéricultrices, infirmières & auxiliaires de puériculture) prennent en charge votre enfant de façon globale et en lien avec son entourage. Si besoin, il peut être fait appel à d'autres professionnels partenaires : kinésithérapeute, diététicienne, psychologue, pédopsychiatre, et neuropsychologue.

Ils pourront être amenés à rencontrer votre enfant lors de son hospitalisation. Nous apportons également une attention particulière à soulager la douleur des enfants en fonction de leur âge et ce par différentes techniques : antalgiques, MEOPA, analgésie sucrée, hypnose mais également toute sorte de stratagème dont notre équipe a le secret.

Une visite médicale quotidienne permettra de faire le point sur l'état de santé de votre enfant et d'envisager une sortie dès que cela sera possible.

Dans l'attente de celle-ci, nous mettons tout en œuvre pour que le séjour de votre enfant se passe au mieux :

- **La décoration du service** a été pensée pour les enfants : découvrez le voyage de Cocotte
- **1 salle de jeux** en libre accès. (Les jeux sont à ranger après utilisation)
- **1 salle à manger** qui en dehors des temps de repas laisse place aux jeux de société, babyfoot et activités manuelles
- **Un salon lecture et TV** est accessible
- **Une aire de jeu extérieure clôturée** est réservée au service de pédiatrie. Les enfants sont accompagnés par leur entourage ou un soignant
- **Un éducateur** présent les lundis, mercredis, vendredis, osez le solliciter
- **L'association Dr Clown** intervient trois fois par mois au sein du service.

L'HÔPITAL DE JOUR PÉDIATRIQUE

Situé à proximité du secrétariat de pédiatrie, il est ouvert les lundis, mercredis et vendredis de 8h à 16h.

La salle d'attente est commune avec la consultation pédiatrique. Elle dispose d'un espace jeux, de toilettes et d'un espace à langer.

Nous disposons de 4 lits pour accueillir votre enfant, pour des soins externes sur prescription médicale (prise de sang, pansements...) ou pour des soins nécessitant une surveillance de quelques heures (perfusion spécifique, chimiothérapie...). Les soins sont dispensés par une infirmière et une auxiliaire de puériculture, toujours en lien avec les pédiatres.

Pour contacter l'hôpital de jour : **04 74 45 40 60** ou le secrétariat de pédiatrie au **04 74 45 43 57**

INFORMATIONS

Au moment de votre retour à domicile, avant de partir de l'hôpital, pensez à contrôler les effets de votre enfant afin d'éviter les oublis.



A NOTER

Suite à votre séjour, afin de nous permettre de nous améliorer, merci de remplir le questionnaire de satisfaction qui vous sera distribué dans le service et de le remettre lors de votre sortie.

A votre départ pensez à faire votre sortie administrative au bureau des entrées.

ATELIERS D'ÉDUCATION THÉRAPEUTIQUE

Pour vous accompagner au mieux dans la pathologie de votre enfant, l'équipe de pédiatrie a mis en place des ateliers d'éducation thérapeutique destinés aux enfants et/ou à leurs parents (en fonction de l'âge de l'enfant). Ils sont animés par une équipe pluridisciplinaire : médecins, infirmières et puéricultrices, diététicienne et psychologue :

- Asthme
- Allergie alimentaire
- Diabète

Ces moments permettront à votre enfant d'appréhender sa maladie plus facilement grâce à des activités ludiques et éducatives. Ces ateliers de groupe lui donneront également l'occasion d'échanger avec des enfants partageant les mêmes problématiques.



Pour vous inscrire,
contactez le
secrétariat au
04 74 45 43 57

LES RENCONTRES ALLAITEMENT

Vous vous questionnez sur l'alimentation de votre enfant. Rendez-vous le lundi entre 14h30 et 16h30 pour échanger avec les professionnels de la maternité, des femmes enceintes et de jeunes mamans allaitantes. **Accès libre et gratuit, en salle de préparation à la naissance (RDC du hall à droite).**



LES ATELIERS DE DIVERSIFICATION ALIMENTAIRE

Les parents viennent débattre et échanger avec une diététicienne et une psychologue spécialisée en soutien de la parentalité. Une occasion unique d'aborder tous les sujets qui vous préoccupent, de confronter toutes les informations que vous entendez ici et là et de poser toutes vos questions pour que bébé ne manque de rien et grandisse de la meilleure des façons !

Dates disponibles sur le site internet de l'hôpital ou en appelant le secrétariat de pédiatrie au 04 74 45 43 57. Accès libre et gratuit, en salle de préparation à la naissance au RDC du hall à droite.

BULLETIN D'INSCRIPTION AUX SÉANCES DE PRÉPARATION À LA NAISSANCE ET À LA PARENTALITÉ

Nom* :

Prénom* :

Date de naissance :

Téléphone* :

Date de début de grossesse* :

Date prévue d'accouchement (41 SA)* :

CHOIX 1* (1 SEULE CASE À COCHER)

- Préparation en couple
- Relaxation et bien-être
- Préparation naissance en piscine

CHOIX 2* (SI LE CHOIX 1 EST COMPLET)

- Préparation en couple
- Relaxation et bien-être
- Préparation naissance en piscine

- Je souhaite participer à la visite de la maternité sans aucune autre séance de préparation à la naissance.

Date de la demande d'inscription :

Retour du bulletin par courrier au secrétariat
ou à déposer dans l'urne en salle d'attente de
consultation.



CENTRE HOSPITALIER
DE BOURG-EN-BRESSE



INFORMATIONS PRÉALABLES PATIENT

Informatique et liberté

Certaines données médicales et administratives vous concernant sont informatisées. Le Centre Hospitalier garantit la confidentialité et la protection par le secret médical. Le traitement de ces données est conforme à la loi n°78-10 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés modifiée par la loi n°2004-801 du 6 août 2004 relative à la protection des personnes physiques à l'égard des traitements de données à caractère personnel. La loi prévoit que vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations vous concernant. Les données médicales vous concernant pendant ce séjour peuvent être mises à disposition des équipes médicales vous prenant en charge à l'extérieur de l'hôpital, sur une plateforme régionale gérée par «SISRA» (Système d'Information en Santé Rhône Alpes). Il s'agit du dossier patient régional informatisé.

Dans le cadre de votre prise en charge ou de celle de votre enfant au sein du Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse, nos services souhaitent vous informer que vos données et, le cas échéant, celles de votre enfant font l'objet de traitements informatisés et administratifs. Ces données sont nécessaires à la prise en charge.

Les données sont renseignées et recueillies par nos agents lors de la prise de rendez-vous, de votre admission et du parcours de soin. Elles se distinguent en deux catégories :

1 - Les données nécessaires à la constitution d'un dossier administratif

- Des données d'état-civil et d'identification : Pièce d'identité (noms, prénom, sexe, date et lieu de naissance), état matrimonial légal, adresse mail et numéro de téléphone ;
- Des données de localisation : Adresse postale ;
- Des données de vie personnel : Situation familiale, personne à contacter ;
- Des données administratives : numéro de sécurité sociale (NIR) ;
- Informations d'ordre économique et financier : mutuelle, prise en charge
- Personnes à contacter en cas d'urgence

2 - Les données de santé

- Des données de santé (pathologie, actes et soins précédemment pratiqués, antécédents familiaux, comptes-rendus médicaux,...).

Le traitement a pour finalité la prise en charge au sein de l'établissement de santé, le suivi médical, la coordination, la continuité des soins et la prévention. Ces données sont également nécessaires à la facturation des actes médicaux, la télétransmission des feuilles de soins, l'édition des résultats d'examen, des travaux statistiques pour l'analyse de l'activité des services et la communication d'informations à votre égard.

Utilisation :

Les données font à ce titre l'objet d'un traitement informatisé comprenant la création d'un dossier patient dans le logiciel de gestion administrative des patients et sont ensuite automatiquement communiquées au logiciel de gestion des dossiers médicaux où elles sont archivées et utilisées via différentes applications métiers selon votre parcours de soin.

Accès :

Ces données sont réservées au sein de l'établissement aux seuls membres des services ayant besoin d'en prendre connaissance pour le bon déroulement de la prise en charge et du suivi.

Les données médicales vous concernant pendant votre séjour peuvent être mises à disposition des équipes médicales vous prenant en charge à l'extérieur de l'hôpital. En cas de plainte ou réclamation, elles peuvent également être communiquées, si nécessaires, à des tiers limitativement énumérés ci-après : experts médicaux, professionnels du droit, assureurs mandatés par les parties et représentants de l'autorité judiciaire.

Les informations nécessaires à la facturation et aux remboursements ainsi qu'aux transports peuvent être transmises à d'autres organismes CPAM, Trésorerie Générale, sociétés de transports sanitaires (ambulance) et mutuelles. Dans le cadre d'audits qualité ou de missions de surveillance sanitaire justifiés par l'intérêt public, des informations vous concernant peuvent être contrôlées par un médecin du centre hospitalier avant communication à des autorités ou établissements publics tels que l'Agence Régionale de Santé (ARS), la Haute Autorité de Santé (HAS) ou Santé Publique France (SPF).

Durée de conservation :

En application de l'article R1112-7 du Code de la santé publique, le dossier médical est conservé pendant une durée de vingt ans à compter de la date du dernier séjour de son titulaire dans l'établissement ou de la dernière consultation externe en son sein.

Licéité du traitement :

Le traitement repose sur l'autorisation prévue au 6° de l'article 8, II. de la Loi relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés du 6 janvier 1978 autorisant l'utilisation de données médicales aux fins de la médecine préventive, des diagnostics médicaux, de l'administration de soins ou de traitements, ou de la gestion de services de santé et mis en œuvre par un membre d'une profession de santé, ou par une autre personne à laquelle s'impose en raison de ses fonctions l'obligation de secret professionnel.

Ces traitements sont conformes à la Loi relative à l'Informatique, aux Fichiers et aux Libertés n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée ainsi qu'au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (Règlement Général sur la Protection des Données).

Vos droits :

Le responsable de ces traitements est le Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse. L'établissement a désigné un Délégué à la Protection des Données (DPO) que vous pouvez joindre à l'adresse dpo@ch-bourg01.fr pour toute question relative à la protection des données personnelles.

Vous ne pouvez pas vous opposer à ces traitements répondant à un motif légitime et impérieux justifié par l'intérêt public.

Néanmoins, vous bénéficiez de droits que vous pouvez exercer directement en contactant le DPO de l'établissement :

Le droit d'accès à vos données (Article 15 RGPD) : Droit de demander la confirmation que des données à caractère personnel vous concernant sont ou ne sont pas traitées et, lorsqu'elles le sont, l'accès aux dites données à caractère personnel ainsi que des informations sur le traitement, les destinataires, la durée de conservation, les finalités du traitement et les lieux de stockage.

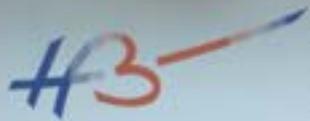
Le droit à l'effacement (Article 17 RGPD) : Droit de demander à l'établissement d'effacer, dans les meilleurs délais, les données à caractère personnel vous concernant lorsque les données à caractère personnel ne sont plus nécessaires au regard des finalités pour lesquelles elles ont été collectées, ou si vous vous êtes opposé au traitement de vos données comme prévu ci-dessous sauf délai de conservation légal obligatoire.

Le droit de rectification (Article 16 RGPD) : Droit de demander la rectification des données à caractère personnel vous concernant qui sont inexactes. Compte tenu des finalités du traitement, vous pouvez également demander que les données à caractère personnel incomplètes soient complétées, y compris en fournissant une déclaration complémentaire.

Le droit de communication d'une violation de données à caractère personnel (Article 34 RGPD) : Lorsqu'une violation de données à caractère personnel est susceptible d'engendrer un risque élevé pour vos droits et libertés, l'établissement s'engage à vous garantir une communication de la violation de vos données à caractère personnel dans les meilleurs délais.

Vous avez également le droit de porter une réclamation auprès de la Commission Nationale Informatique et Libertés si vos données ne sont pas traitées conformément à la réglementation concernant le traitement données personnelles.

En tant que titulaire de l'exercice de l'autorité parentale sur un mineur vous pouvez exercer tous les droits énoncés ci-dessus en représentation de ce dernier et dans son intérêt.



POLE MERE ENFANT



CONTACT

Centre Hospitalier de Bourg-en-Bresse

PÔLE MÈRE-ENFANT

900, route de Paris - BP 401
01012 Bourg en Bresse cedex

standard : 04 74 45 46 47



CENTRE HOSPITALIER
DE BOURG-EN-BRESSE